



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

RÔLE TRIENNAL 1^{ER} ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour les années **2025-2026-2027**, est déposé au bureau du greffier-trésorier, sis au 219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard, en date du 11 septembre 2024 ;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le **1^{er} mai 2025** ;

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Bécancour (*désignation*);
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Bécancour, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Bécancour, sise au 3689, boulevard Bécancour, Bécancour, G9H 3W7 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 11^e jour du mois de septembre 2024.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité de Sainte-Cecile-de-Levrard

OBJET DE L'AVIS

Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour le rôle triennal 2025-2026-2027, est déposé au bureau du greffier-trésorier, sis au 219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard, en date du 11 septembre 2024. Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

JE, soussigné(e) Amélie Hardy Demers, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 11^e jour du mois de septembre 2024, à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la municipalité (stececiledelevrard.com)
- Babillard du bureau municipal (219, rue principale à Sainte-Cecile-de-Levrard)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de septembre 2024.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/greffière-trésorière